

Madame Claudette Journault
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Mémoire pour le projet d'agrandissement du LES de Ste-Sophie

Chers membres de la commission, Madame la Présidente,

mon nom est Marc-André Morin, je suis un citoyen de Prévost, je me préoccupe d'environnement et de développement durable.

Nous sommes à un moment critique pour la sauvegarde de l'environnement, nous devrions mettre les bouchées doubles en matière de lutte à la pollution.

Au moment où les conséquences climatiques et environnementales se font déjà sentir, certains personnes s'accrochent au passé en voulant continuer de gaspiller de l'énergie et en remettant à plus tard la solution de tous les problèmes environnementaux.

L'enfouissement contribue de façon importante à la production de gas à effet de serre, en plus d'entraîner un gaspillage de ressources et d'énergie, en ne recyclant pas des ressources réutilisables: comme aluminium, verre, etc.

Pour Ste-Sophie ce projet n'est pas acceptable pour de nombreuses raisons.

Le déclin de l'agriculture a touché plus durement Ste-Sophie que ses voisins. Plusieurs terres sont venues à l'abandon, Ste-Sophie en est venue à jouer un rôle plutôt ingrat dans la région. On venait y chercher de la pierre pour la construction des infrastructures des villes voisines, en échange on y apportait des ordures, des rebuts de construction, de vieilles voitures.

En conséquence du trafic lourd et de la dégradation de l'environnement, Ste-Sophie n'a pas eu sa juste part du développement.

Un mégadépotoir ne ferait que maintenir ces conditions et condamner Ste-Sophie à la stagnation. Ste-Sophie a droit au respect, ses voisins doivent cesser de la considérer comme une poubelle.

Ce projet relève de l'ignorance, ou de l'inconscience:

- Le dépotoir actuel contamine déjà la nappe d'eau souterraine.
- Au niveau géologique le site est très mauvais.
- Les dépôts d'argile de qualité et de dimension suffisante y sont absents.

- Si on examine l'histoire géologique de la région, on comprends mieux. Il y a plusieurs milliers d'années, Ste-Sophie était située au bord d'une mer appelée mer de Champlain. Les débris des glaciers s'y accumulaient de façon chaotique, Ste-Anne-des-Plaines était située plus bas dans la mer. La loi de la gravité est impitoyable, tous les liquides ont tendance à couler vers le bas.

Si on enfouit des déchets sur un tas de débris, en se fiant sur une membrane (de 1,5 millimètres comportant une multitude de joints), pour prévenir la contamination de la source d'eau potable de 15000 personnes, on pousse la pensée magique un peu loin.

D'un point de vue morale des questions se posent. En consultant les transcriptions de la première partie des audiences, on s'aperçoit que la plupart de ces questions sont restées sans réponse.

- Peut-on défavoriser une région en y concentrant un problème national?
- Peut-on utiliser une technologie néfaste pour l'environnement tout en sachant qu'il existent des alternatives déjà disponibles et facilement applicables?
- Peut-on laisser de graves problèmes environnementaux aux générations futures, en se fiant sur d'éventuels progrès techniques pour régler ces problèmes?
- Peut-on pour des motifs économiques à court terme, créer des menaces environnementales à long terme, sans en connaître les conséquences économiques, sanitaires et sociales permanentes?
- Peut-on sérieusement évoquer des notions telles que "garanties financières", "responsabilité civile", lorsque les coûts et la gravité des dommages éventuels ne sont même pas évaluables, ou lorsque l'apparition des problèmes potentiels peut s'échelonner sur des dizaines, voir des centaines d'années?

Envisager une telle longévité semble un peu farfelu, même de la part d'une grande corporation.

Nos dirigeants et les gens qui les conseillent, sont pour la plupart des gens instruits, dont certains appartiennent à des corporations professionnelles, ils ont le devoir d'exposer à la population tous les risques que peut comporter un tel projet.

Ce projet devrait-êre refusé catégoriquement, car il comporte trop d'effets négatifs sur le milieu et présente des risques inacceptables au niveau sanitaire et environnemental.

Autrefois jugés excentriques, les avertissements des écologistes, ont pris des allures plus concrètes ces dernières années. Effets de serre, dérèglements climatiques, vache folle, SRAS, Walkerton, les catastrophes causées par l'ignorance ou la négligence ont maintenant des noms, si vous apprêtez à prendre des décisions, pensez que vous ne pourrez sûrement pas plaider l'ignorance en cas de catastrophe, car suffisamment d'informations sont apparues lors de cette commission, il ne restera à chacun qu'à assumer ses responsabilités.

Il existe des alternatives à ce gachis. Certaines solutions existent depuis très longtemps. À Ste-Sophie, depuis des années on recycle du métal, des pièces d'automobile, depuis des générations les agriculteurs compostent les déchets végétaux et les fumiers de leurs animaux.

Le papier, l'aluminium, l'acier, la plupart des plastiques, le verre et une foule d'autres matériaux se recyclent. Les rebuts de bois déchiquetés peuvent servir à une meilleure gestions des fumiers, en évitant l'épandage de purin.

Oublions l'enfouissement, cette technique désuète ne se pratiquera plus de toute façon d'ici quelques années.

À Ste-Sophie on pourrait développer une expertise en décontamination, recyclage, et en traitement responsable des matières résiduelles, créant ainsi des nombreux emplois.

Tout le monde pourrait faire la même chose chez eux, dans chaque région. Le Québec deviendrait un modèle environnemental et pourrait même exporter son savoir-faire, comme il le fait dans nombreux domaines. Ce n'est qu'une question de volonté politique!

Marc-André Morin, citoyen de Prévost